



FICHE D'URGENCE- LYCÉE LE VERGER
ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

PHOTO

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Niveau : TERMINALE

Nom et adresse du représentant légal :

Profession du père:

de la mère:

Prénom et âge des frères et sœurs

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant **au moins un numéro de téléphone fixe** :

N° du téléphone du domicile :

N° du Travail du père :

Portable du père :

N° du Travail de la mère:

Portable de la mère :

Nom et N° de téléphone de personnes susceptibles de venir chercher votre enfant :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.** Allergies, traitement en cours, pathologies :

1. Joindre à chaque rentrée scolaire une photocopie attestant des vaccinations DTP (carnet de santé ou certificat médical).
2. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention de l'infirmière de l'établissement.
3. Les médicaments prescrits par le médecin et à prendre sur le temps scolaire doivent être déposés à l'infirmier avec une copie de l'ordonnance et une autorisation parentale, les élèves ne doivent avoir aucun médicament sur eux ou dans leurs sacs.
4. Pour toute pathologie (asthme, allergies, épilepsie,...) un PAI ou une ordonnance et le traitement sont indispensables pour la délivrance des médicaments et la sécurité de votre enfant, n'hésitez pas à contacter l'infirmière.

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : généraliste ou pédiatre à préciser

Fait à

, le

Signature du responsable légal